

Première édition
2014-01-15

Version corrigée
2014-03-15

Gestion d'actifs — Aperçu général, principes et terminologie

Asset management — Overview, principles and terminology

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 55000:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/77528a81-38bb-4824-8cb9-1b19b99f6445/iso-55000-2014)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/77528a81-38bb-4824-8cb9-1b19b99f6445/iso-55000-2014>



Numéro de référence
ISO 55000:2014(F)

© ISO 2014

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 55000:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/77528a81-38bb-4824-8cb9-1b19b99f6445/iso-55000-2014)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/77528a81-38bb-4824-8cb9-1b19b99f6445/iso-55000-2014>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2014

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Gestion d'actifs	1
2.1 Généralités.....	1
2.2 Bénéfices d'une gestion d'actifs.....	2
2.3 Actifs.....	2
2.4 Aperçu général de la gestion d'actifs.....	3
2.5 Aperçu général du système de gestion d'actifs.....	5
2.6 Approche fondée sur des systèmes de management intégrés.....	11
3 Termes et définitions	11
3.1 Termes généraux.....	11
3.2 Termes relatifs aux actifs.....	14
3.3 Termes relatifs à la gestion d'actifs.....	15
3.4 Termes relatifs au système de gestion d'actifs.....	17
Annex A (informative) Informations concernant les activités de gestion d'actifs	18
Annex B (informative) Relation entre les éléments clés d'un système de gestion d'actifs	20
Bibliographie	22

iTeH Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 55000:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/77528a81-38bb-4824-8cb9-1b19b99f6445/iso-55000-2014)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/77528a81-38bb-4824-8cb9-1b19b99f6445/iso-55000-2014>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : Avant-propos — Informations supplémentaires.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est le Comité de projet ISO/PC 251, *Gestion des actifs*. [s://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/77528a81-38bb-4824-8cb9-1b19b99f6445/iso-55000-2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/77528a81-38bb-4824-8cb9-1b19b99f6445/iso-55000-2014)

La présente version corrigée de l'ISO 55000:2014 inclut la correction d'une référence croisée dans la définition 3.2.1 ainsi que l'alignement terminologique fondé sur l'ISO/IEC Directives, Partie 1, Annexe SL, 2013.

Introduction

0.1 Objet

La présente Norme internationale donne un aperçu général de la gestion d'actifs et des systèmes de gestion d'actifs (c'est-à-dire les systèmes de management pour la gestion d'actifs). Elle spécifie également le contexte pour l'ISO 55001 et l'ISO 55002.

Lors de l'élaboration de ces normes, la coopération internationale a identifié des pratiques communes qui peuvent être appliquées à la plus large gamme d'actifs, dans le plus vaste éventail d'organismes, au travers de la plus vaste gamme de cultures.

0.2 Relation avec d'autres normes

L'ISO 55001, l'ISO 55002 et la présente Norme internationale se rapportent à un système de management pour la gestion d'actifs, désigné en tant que « système de gestion d'actifs » dans l'ensemble des trois normes.

L'ISO 55001, l'ISO 55002 et la présente Norme internationale peuvent être utilisées conjointement à d'autres normes et spécifications techniques pertinentes relatives à la gestion d'actifs spécifiques à des types de secteurs ou d'actifs. L'ISO 55001 spécifie les exigences relatives à un système de gestion d'actifs, alors que les autres normes spécifient en détail les exigences techniques spécifiques à des secteurs, à des actifs ou à des activités ou donnent des recommandations sur la manière dont il est souhaitable d'interpréter ou d'appliquer l'ISO 55001 à un secteur spécifique ou à des types d'actifs particuliers.

0.3 Public visé

La présente Norme internationale est principalement destinée à être utilisée:

- par les personnes physiques ou morales étudiant la façon d'améliorer la valeur que leur organisme peut tirer de sa base d'actifs;
- par les personnes physiques ou morales impliquées dans l'élaboration, la mise en œuvre, la maintenance et l'amélioration d'un système de gestion d'actifs;
- par les personnes physiques ou morales impliquées dans la planification, la conception, la mise en œuvre et la revue des activités de gestion d'actifs; ainsi que par les prestataires de services.

0.4 Effets positifs des normes

L'adoption de l'ISO 55001, de l'ISO 55002 et de la présente Norme internationale permet à l'organisme d'atteindre ses objectifs à travers la gestion efficace et efficiente de ses actifs. L'application d'un système de gestion d'actifs garantit que ces objectifs peuvent être atteints de manière cohérente et durable.

L'[Annexe A](#) fournit des informations supplémentaires sur des domaines associés aux activités de gestion d'actifs.

L'[Annexe B](#) montre la relation entre les éléments clés d'un système de gestion d'actifs.

Gestion d'actifs — Aperçu général, principes et terminologie

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale donne un aperçu général de la gestion d'actifs, de ses principes et de la terminologie, ainsi que des bénéfices susceptibles d'être obtenus grâce à la mise en œuvre d'une gestion d'actifs.

La présente Norme internationale peut être appliquée à tous les types d'actifs ainsi que par tous les types et toutes les tailles d'organismes.

NOTE 1 La présente Norme internationale est destinée à être utilisée pour la gestion d'actifs physiques en particulier, mais elle peut aussi s'appliquer à d'autres types d'actifs.

NOTE 2 La présente Norme internationale ne spécifie pas d'exigences de nature financière, comptable ou technique concernant la gestion de types d'actifs spécifiques.

NOTE 3 Pour les besoins de l'ISO 55001, l'ISO 55002 et la présente Norme internationale, le terme « système de gestion d'actifs » est utilisé pour désigner un système de management pour la gestion d'actifs.

2 Gestion d'actifs

2.1 Généralités

Les facteurs qui influencent le type d'actifs dont un organisme a besoin pour atteindre ses objectifs, et la façon dont les actifs sont gérés, comprennent ce qui suit:

- la nature et la mission de l'organisme;
- son contexte opérationnel;
- ses contraintes financières et les exigences réglementaires;
- les besoins et les attentes de l'organisme et de ses parties prenantes.

Ces facteurs d'influence doivent être pris en compte lors de l'établissement, de la mise en œuvre, de la tenue à jour et de l'amélioration continue de la gestion d'actifs.

Un contrôle et un pilotage efficaces des actifs par les organismes sont essentiels pour réaliser de la valeur en gérant les risques et les opportunités, afin d'atteindre l'équilibre souhaité entre coûts, risques et performances. L'environnement réglementaire et législatif dans lequel opèrent les organismes est de plus en plus concurrentiel et les risques inhérents liés à la présence de nombreux actifs évoluent constamment.

Les principes essentiels de la gestion d'actifs et du système de gestion d'actifs associé énoncés dans la présente Norme internationale, lorsqu'ils sont intégrés dans le cadre plus général du pilotage et des risques d'un organisme, peuvent apporter des bénéfices tangibles et valoriser les opportunités.

La gestion d'actifs traduit les objectifs de l'organisme en décisions, plans et activités liés aux actifs, en adoptant une approche basée sur les risques.

2.2 Bénéfices d'une gestion d'actifs

La gestion d'actifs permet à un organisme de réaliser de la valeur à partir d'actifs en atteignant les objectifs de l'organisme (voir 2.5.3.4). Ce dont la valeur sera constituée dépendra de ces objectifs ainsi que de la nature, de l'intention de l'organisme, des besoins et des attentes de ses parties prenantes. La gestion d'actifs assure la réalisation d'une valeur tout en assurant un équilibre entre les coûts financiers, environnementaux et sociaux, les risques, la qualité de service et les performances liés aux actifs.

Les bénéfices d'une gestion d'actifs peuvent comprendre, mais sans toutefois s'y limiter:

- a) **l'amélioration des performances financières:** une amélioration du retour sur investissements et une réduction des coûts peuvent être obtenus, tout en préservant la valeur des actifs et sans renoncer à la réalisation des objectifs de l'organisme à court terme ou à long terme;
- b) **l'information sur les décisions d'investissement des actifs:** permettant à l'organisme d'améliorer ses prises de décision et d'atteindre effectivement un équilibre entre les coûts, les risques, les opportunités et les performances;
- c) **la gestion des risques:** la réduction des pertes financières, l'amélioration de la santé, de la sécurité, de l'image, la diminution de l'impact environnemental et sociétal, peuvent se traduire par une réduction des redevances telles que primes d'assurances, amendes et pénalités;
- d) **l'amélioration des services et de la production:** assurer les performances d'actifs peut conduire à une amélioration des services ou des produits qui répondent ou dépassent constamment les attentes des clients et des parties prenantes;
- e) **la responsabilité sociétale démontrée:** l'amélioration de l'aptitude de l'organisme à, par exemple, réduire les émissions, préserver les ressources et s'adapter au changement climatique, lui permet de démontrer des pratiques commerciales éthiques, socialement responsables et une gestion responsable;
- f) **la démonstration de la conformité:** la transparence de la conformité aux exigences légales et réglementaires et le respect des normes, politiques et processus de gestion d'actifs, peuvent permettre une démonstration de la conformité;
- g) **l'amélioration de l'image:** par le biais de la satisfaction des clients, de la sensibilisation et de la confiance des parties prenantes;
- h) **l'amélioration du développement durable de l'organisme:** une gestion efficace des effets à court terme et à long terme, des dépenses et des performances peut améliorer le développement durable du fonctionnement et de l'organisme;
- i) **l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités:** la revue et l'amélioration des processus, des procédures et des performances des actifs peuvent améliorer l'efficacité et l'efficacités, ainsi que l'atteinte des objectifs de l'organisme.

2.3 Actifs

Un actif représente un item, une chose ou une entité qui a une valeur potentielle ou réelle pour un organisme. La valeur variera selon les différents organismes et leurs parties prenantes et peut être matérielle ou immatérielle, financière ou non financière.

La période allant de la création d'un actif à sa fin de vie correspond à la vie de l'actif (voir 3.2.2). La vie d'un actif ne coïncide pas nécessairement avec la période durant laquelle un organisme assume la responsabilité de l'actif; il se peut qu'un actif ait une valeur potentielle ou réelle pour un ou plusieurs organismes durant sa vie et la valeur de l'actif pour un organisme peut varier au cours de la vie de l'actif.

Un organisme peut choisir de gérer ses actifs comme un groupe plutôt qu'individuellement, selon ses besoins, et d'en tirer des bénéfices supplémentaires. De tels groupements d'actifs peuvent comprendre des systèmes d'actifs, des portefeuilles d'actifs ou des types d'actifs.

2.4 Aperçu général de la gestion d'actifs

2.4.1 Généralités

Il convient que la direction, les salariés et les parties prenantes d'un organisme mettent en œuvre une planification, des activités de contrôle (par exemple politiques, processus ou actions de suivi) et des activités de suivi, pour exploiter les opportunités et réduire les risques à un niveau acceptable.

La gestion d'actifs implique d'équilibrer les coûts, les opportunités et les risques par rapport aux performances souhaitées des actifs, afin d'atteindre les objectifs de l'organisme. Il peut être nécessaire de considérer l'équilibre sur différentes périodes.

La gestion d'actifs permet à un organisme d'examiner les besoins pour, et les performances des actifs et systèmes d'actifs à différents niveaux. De plus, elle permet l'application de méthodes d'analyse en vue de la gestion d'un actif aux différentes phases de son cycle de vie (qui peut commencer à la conception du besoin de l'actif et aller jusqu'à son démantèlement, et qui comprend la gestion de toute obligation éventuelle après le démantèlement).

2.4.2 Principes essentiels

La gestion d'actifs est fondée sur un ensemble de principes essentiels.

a) **Valeur:** les actifs existent pour fournir de la valeur à l'organisme et à ses parties prenantes.

La gestion d'actifs ne se focalise pas sur l'actif proprement dit, mais sur la valeur que l'actif peut fournir à l'organisme. La valeur (qui peut être matérielle ou immatérielle, financière ou non financière) sera déterminée par l'organisme et ses parties prenantes, en fonction des objectifs de l'organisme.

Ceci comprend:

- 1) un énoncé clair de la manière dont les objectifs de la gestion d'actifs s'alignent sur les objectifs de l'organisme;
- 2) l'utilisation d'une approche de gestion du cycle de vie pour réaliser de la valeur avec des actifs;
- 3) l'établissement de processus décisionnels reflétant le besoin des parties prenantes et définissant la valeur.

b) **Alignement:** la gestion d'actifs traduit les objectifs d'un organisme en décisions techniques et financières, plans et activités.

Les décisions concernant la gestion d'actifs (techniques, financières et opérationnelles) permettent collectivement la réalisation des objectifs de l'organisme.

Ceci comprend:

- 1) la mise en œuvre d'une planification basée sur les risques et sur les informations, ainsi que de processus décisionnels et d'activités transformant les objectifs de l'organisme en plans de gestion d'actifs (voir [2.5.3.4](#));
- 2) l'intégration des processus de gestion d'actifs avec les autres processus de management fonctionnel de l'organisme, tels que: finance, ressources humaines, informatique, logistique et exploitation;
- 3) la spécification, la conception et la mise en œuvre d'un système de gestion d'actifs.

c) **Leadership:** le leadership et la culture d'entreprise sont des facteurs déterminants pour la réalisation de valeur.

Le leadership et l'engagement à tous les niveaux de responsabilité sont essentiels pour mettre en place, utiliser et améliorer avec succès la gestion d'actifs au sein de l'organisme.

Ceci comprend:

- 1) une définition claire des rôles, responsabilités et autorités;
 - 2) l'assurance que les salariés sont sensibilisés, compétents et habilités à exercer leurs responsabilités;
 - 3) une consultation des salariés et des parties prenantes concernant la gestion d'actifs.
- d) **Garantie:** la gestion d'actifs garantit que les actifs rempliront leur fonction requise.

La nécessité d'une garantie découle de la nécessité d'un pilotage efficace de l'organisme. La garantie s'applique à des actifs, à la gestion d'actifs et au système de gestion d'actifs.

Ceci comprend:

- 1) développer et mettre en œuvre des processus reliant les fonctions et les performances requises des actifs aux objectifs de l'organisme;
- 2) mettre en œuvre des processus de garantie de capacité pendant toutes les phases du cycle de vie;
- 3) mettre en œuvre des processus de suivi et d'amélioration continue;
- 4) fournir les ressources nécessaires et le personnel compétent pour la démonstration de l'assurance, en entreprenant des activités de gestion d'actifs et en exploitant le système de gestion d'actifs.

Relation entre le système de gestion d'actifs et la gestion d'actifs.

Un système de gestion d'actifs est utilisé par l'organisme pour diriger, coordonner et contrôler les activités de gestion d'actifs. Il peut permettre d'améliorer la maîtrise des risques et assure la réalisation des objectifs de la gestion d'actifs sur une base cohérente. Toutefois, les activités de gestion d'actifs ne peuvent pas toutes être formalisées par le biais d'un système de gestion d'actifs. Par exemple, des aspects tels que le leadership, la culture, la motivation, le comportement, qui ont une influence significative sur la réalisation des objectifs de la gestion d'actifs, peuvent être gérés par l'organisme en utilisant des dispositions extérieures au système de gestion d'actifs. La relation entre les termes clés de la gestion d'actifs est illustrée à la [Figure 1](#).

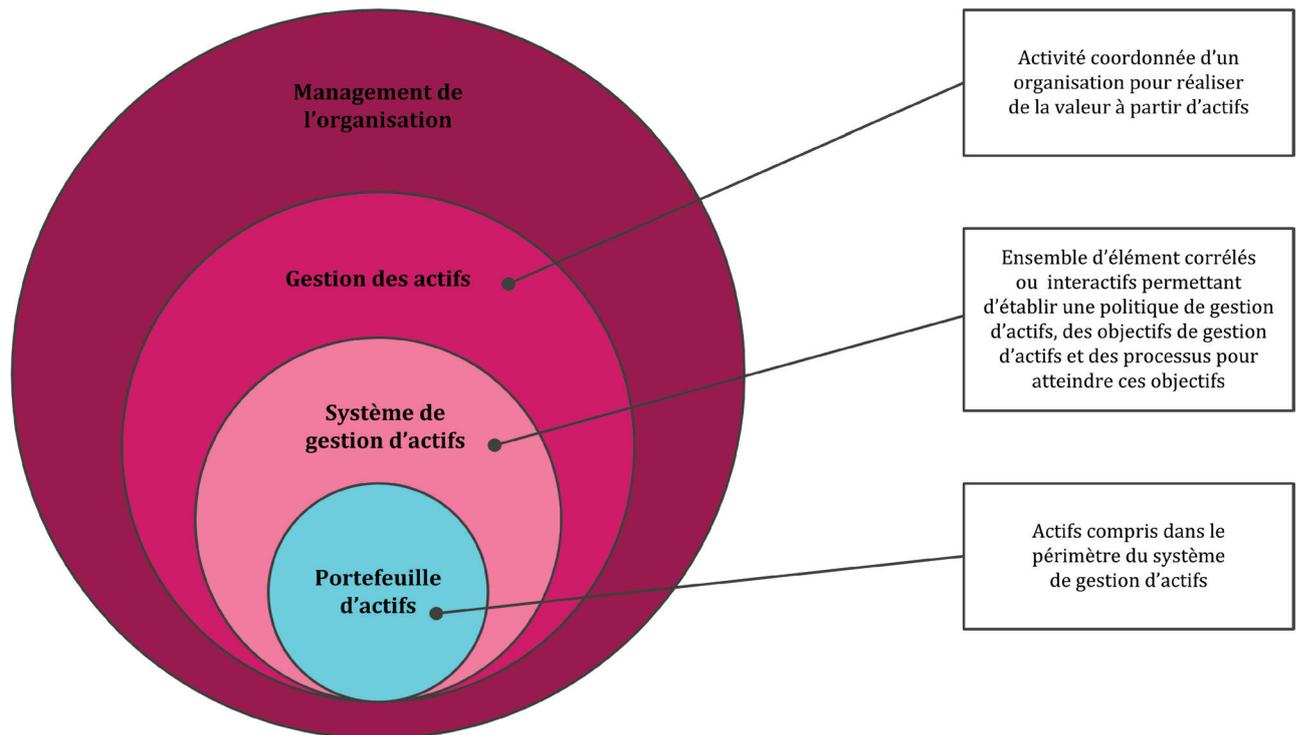


Figure 1 — Relations entre les termes clés

2.5 Aperçu général du système de gestion d'actifs

2.5.1 Généralités

Un système de gestion d'actifs est un ensemble d'éléments corrélés et interactifs d'un organisme, dont la fonction est d'établir la politique et les objectifs de gestion d'actifs ainsi que les processus nécessaires pour atteindre ces objectifs (voir 3.4.3). Dans ce contexte, il convient de considérer les éléments du système de gestion d'actifs comme un ensemble d'outils, incluant des politiques, des plans, des processus « business » et des systèmes d'information, qui sont intégrés pour assurer la réalisation des activités de gestion d'actifs.

La gestion d'actifs nécessite des informations précises sur les actifs, mais un système de gestion d'actifs est plus qu'un système d'information de management. La gestion d'actifs interagit avec de nombreuses fonctions d'un organisme. Les actifs eux-mêmes peuvent également supporter plusieurs fonctions et plusieurs unités fonctionnelles au sein de l'organisme. Le système de gestion d'actifs offre un moyen de coordonner les contributions et l'interaction entre ces unités fonctionnelles au sein d'un organisme.

Le plan de gestion d'actifs peut permettre à un organisme de créer, si nécessaire, un lien entre son système de gestion d'actifs (tel que décrit dans l'ISO 55001, l'ISO 55002 et la présente Norme internationale) et diverses exigences techniques spécifiques de gestion d'actifs. Ces exigences techniques spécifiques sont indiquées dans des normes aussi bien internes qu'externes à l'ISO et à des niveaux de normalisation internationaux, régionaux ou nationaux; ces normes fournissent des informations sur les stratégies et les tactiques, ainsi que des exigences spécifiques de conception, de construction, de matériaux ou de procédés. Les définitions données en 3.4 se rapportent spécifiquement au système de gestion d'actifs décrit dans la présente Norme internationale; certains de ces termes peuvent être définis différemment pour une norme technique spécifique.

L'établissement d'un système de gestion d'actifs est une décision stratégique importante pour un organisme. L'ISO 55001 spécifie les exigences d'un système de gestion d'actifs, mais ne spécifie pas la conception du système. L'ISO 55002 fournit des lignes directrices relatives à la conception et à l'exploitation d'un système de gestion d'actifs.